

SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes ANTOINE Michèle, BOYER Candice, CHABRAT Béatrice et LANGRY Véronique.
MM. LEMAITRE Yves, MAUBORGNE Xavier, RÉMOND Bruno et ROLLET Thibault.

EXCUSÉES :

Mmes AYADI Jalila et DUBOIS Véronique.

SECRÉTAIRE :

Mme BOYER Candice.

Le compte rendu de la séance du 23 janvier 2025 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Monsieur le Maire informe les Conseillers que pour l'exercice 2024, la commune en lien avec la Trésorerie, a mis en place le Compte Financier Unique (CFU).

Ce document budgétaire se substitue à la fois au compte de gestion et au compte administratif.
Le Conseil Municipal examine le compte financier unique 2024 qui s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement

Recette de Fonctionnement de l'exercice	265 569.50€
Dépenses de Fonctionnement de l'exercice	236 608.86€
Résultat 2024	28 960.64€

Section d'Investissement

Recette d'Investissement de l'exercice	79 119.08 €
Dépenses d'Investissement de l'exercice	33 572.00 €
Résultat 2024	45 547.08 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte financier unique pour l'exercice 2024.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2024 dont les résultats se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat Antérieur	101 750.14 €
Résultat 2024	28 960.64 €
Report 2025	130 710.78 €

Section d'Investissement

Résultat Antérieur	0 €
Résultat 2024	45 547.08 €
Report 2025	45 547.08 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal **DÉCIDE** d'affecter au budget 2025 :

- le Résultat de Fonctionnement de **130 710.78 €**
- le Résultat d'Investissement de **45 547.08 €**

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2025

Mr le Maire informe les conseillers que l'État a augmenté « les bases » d'imposition et que dès lors, même si le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2025, les administrés noteront tout de même une augmentation de leurs impôts.

VU le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

VU l'état 1259 TH-TF de notification des taux d'imposition de 2025 des taxes foncières communiqué par les services fiscaux.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition communal pour 2025:

Taxe foncière bâti : 33.11 %

Taxe foncière non bâti : 48.14%

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 17.76%

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Mr le Maire expose au Conseil Municipal le projet de budget 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2024-05 en date du 04 avril 2024, par laquelle le Conseil Municipal a adopté le budget primitif pour l'exercice 2024 de la commune,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2025-04 de ce jour approuvant le Compte Financier Unique (CFU) de la commune de l'exercice 2024,

Vu la délibération n° 2025-05 en date de ce jour par laquelle le Conseil Municipal a décidé de l'affectation du résultat de l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** chapitre par chapitre le budget primitif pour l'exercice 2025 qui est équilibré en recettes et dépenses, en fonctionnement et investissement, aux montants de :

- Section de Fonctionnement : **383 308.54 €**
- Section d'Investissement : **141 955.08 €**

VOTE DU BUDGET

Dépenses/ Fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLÉ	DÉPENSE
11	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	136 295.78 €
12	CHARGES DE PERSONNEL	59 000.00 €
14	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	15 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	131 762.76 €
66	CHARGES FINANCIÈRES	500,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00 €
68	DOTATION ET PROVISION	250,00 €
023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	40 000.00 €
	TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	383 308.54 €

Recettes/ Fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLÉ	RECETTE
70	PRESTATION DE SERVICE	540,00 €
73	IMPÔTS ET TAXES	10 000.00 €
731	FISCALITÉ LOCALE	197 304.00 €
74	DOTATION/ SUBVENTION/ PARTICIPATION	36 291,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	7 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	400,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 062.76 €
002	RÉSULTAT REPORTÉ N-1	130 710.78 €
	TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	383 308.54 €

Dépenses/ Investissement

CHAPITRE	LIBELLÉ	DÉPENSE
21	IMMOBILISATION CORPORELLE	129 955.08 €
16	EMPRUNTS	12 000.00 €
	TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	141 955.08 €

Recettes/ Investissement

CHAPITRE	LIBELLE	RECETTE
01	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	45 547.08 €
021	VIREMENT À LA SECTION D'EXPLOITATION	40 000.00 €
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	35 000.00 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RÉSERVES	21 408.00 €
	TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	141 955.08 €

SUBVENTIONS 2025

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de subventions reçues en Mairie.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de voter les subventions suivantes pour l'année 2025 :

- Andrezélienne : 2500€ (Mmes Chabrat et Boyer et Mr Mauborgne, membres de cette association ne participent pas au vote) plus 270€ pour la participation de la commune pour les membres du Conseil Municipal et /ou les bénévoles des associations qui ont participé à la sortie des aînés.
- Récré des 3 Villages : 500€
- Croix- Rouge Française : 100€
- ADMR : 150€

AMO/ VIDÉOPROTECTION

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une consultation avait été lancée afin de trouver un AMO (Agent de Maîtrise d'Ouvrage) concernant la mise en place d'un système de vidéoprotection. Monsieur le Maire présente aux conseillers les deux retours reçus en Mairie concernant cette consultation :

- La société SAS GAVEAU AMO pour un montant de 6000€ TTC
- La société E-CONEX pour un montant de 14 040€ TTC

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de retenir la société SAS GAVEAU A.M.O.

DÉFENSE INCENDIE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux de création d'une défense incendie au Truisy ont débuté cette semaine.

ÉCOLE

Monsieur le Maire informe les conseillers de deux demandes de la directrice de l'école.

Créneaux Piscine

Actuellement les classes de Mme Martinot et de Mme Mauborgne ont chacune 8 séances de natation pour un coût avoisinant les 8 000€. Une demande est faite pour des créneaux supplémentaires.

Après discussions, le Conseil Municipal décide de rester sur 8 créneaux pour chacune des deux classes.

Rénovation des parties communes de l'école

Il est souhaité la rénovation de la cuisine, de la salle de réunion et des toilettes des enseignants.

Monsieur le Maire indique qu'au vu du budget, il est impossible de faire intervenir une entreprise mais que notre agent technique pourra dans un premier temps rénover les toilettes lors de vacances scolaires.

TRAVAUX

Eglise

Monsieur le Maire fait part aux conseillers que la toiture de l'Eglise commence à montrer des signes de faiblesse. Contact a été pris avec ID77 un service d'ingénierie du Département afin de faire le point sur les travaux à entreprendre.

Route du Truisy

Monsieur le Maire propose aux conseillers de se renseigner pour une éventuelle réfection de la route du Truisy.

Pour ces deux projets de travaux d'envergure, Monsieur le Maire propose de demander un contrat rural.

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Monsieur le Maire informe les conseillers que le réseau cuivre n'est toujours pas réparé sur la commune et que cela risque de durer. Aucune information de la part d'Orange quant à une éventuelle réparation. Il incite les habitants à passer à la fibre.

TERRAIN DE BOULES

Monsieur le Maire fait part aux conseillers que sur proposition d'un conseiller, un terrain de boules sera créé à côté du city stade.

DATES À RETENIR

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers quelques dates importantes dans la vie de notre village :

05 Avril → Animation Lecture d'album à la bibliothèque

06 Avril → Rando de l'Andrezélienne en forêt de Fontainebleau

17 Mai → Fêtes des Voisins

08 Juin → Rando Cycle de l'Andrezélienne

27 juin → Kermesse de la Récré des 3 Villages

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45.